

**PACC – Action 11.3**  
Action de réduction, d'évitement ou d'adaptation

**FICHE DE SUIVI DESCRIPTIVE DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION 2013-2020 SUR LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Date de mise à jour : 15 janvier 2019

**Mesure abandonnée**

N° et libellé de l'action		Ministère responsable de la mise en œuvre
<b>Action : 11.3.2 Normes et directives sur les parcs de véhicules</b>		<b>À déterminer</b>
Budget de l'action période 2013-2020	<b>0,295 M\$</b>	<b>Partenaires : TEQ (Transition Énergétique Québec).</b> TEQ est responsable d'un volet de la mesure 11.3 et s'est vu transféré 205 000\$ à cet effet pour la période 2013-2017 (voir action 11.3.1).
Objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 -base annuelle (lorsqu'applicable)	__ t CO <sub>2</sub> éq.	
Potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 -base annuelle (lorsqu'applicable)	__ t CO <sub>2</sub> éq.	

Direction responsable		Téléphone (poste)
Chargé de projet	Laurence Paradis	4976
Gestionnaire	Catherine Gauthier	4618
Service, direction	Direction des politiques climatiques, Direction générale de l'expertise climatique, économique et des relations extérieures	

Informations sur l'action
<p><b>1. TYPE D'ACTION (AIDE FINANCIÈRE, SENSIBILISATION, R&amp;D, DÉMONSTRATION, FORMATION, RÉGLEMENTATION, ETC.)</b></p> <p>La sous-action 11.3 fait partie du portefeuille de mesures en matière d'Exemplarité de l'État et vise à « favoriser la réduction de GES reliés aux opérations de l'administration publique ».</p> <p>La sous-action 11.3 se divise en 2 volets :            11.3.1 : Bâtiments (TEQ)            11.3.2 : Véhicules (cette fiche)</p> <p><b>2. DESCRIPTION ET OBJECTIFS</b></p> <p>L'action consistait à développer et mettre en place des normes et directives afin d'aider les ministères et organismes à réduire leurs émissions de GES issus des parcs de véhicules.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, le gouvernement s'est doté entre autre d'une Politique d'acquisition gouvernementale pour les véhicules légers, laquelle précise que les organismes publics doivent, sous réserve des disponibilités du type de véhicule requis ou de certaines exceptions, remplacer tout véhicule léger existant ou combler tout nouveau besoin par un véhicule électrique ou hybride rechargeable.</p> <p><b>3. RÉSULTATS ET AVANTAGES (CO-BÉNÉFICES) ATTENDUS</b></p> <p>Le gouvernement du Québec est gestionnaire d'un important parc de véhicule et pourraient réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre en améliorant la performance de son parc automobile. De plus, en agissant comme meneur dans les pratiques permettant la réduction des gaz à effet de serre, comme l'acquisition de véhicules électriques, le gouvernement crée un effet d'entraînement qui pourra se répercuter dans la société.</p> <p><b>4. PROBLÉMATIQUES ET RISQUES CONCERNANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS</b></p> <p>L'essentiel de l'objectif de cette sous-action a été atteint sans que du financement Fonds vert ne soit nécessaire. TEQ assurera le suivi des réductions d'émissions de GES des flottes de véhicules de l'État et des bâtiments de</p>

l'État par l'entremise de l'action 11.1.3

Les budgets disponibles ne sont plus nécessaires et sont libérés pour réallocation à d'autres fins.

**5. PROJETS ADMISSIBLES**

N/A

**6. AIDE FINANCIÈRE**

N/A

**7. PROCESSUS D'ANALYSE DES PROJETS SOUMIS (EX : COMITÉ D'ÉVALUATION INTERMINISTÉRIEL)**

N/A

**8. PROCESSUS DE SUIVI DE L'ACTION**

N/A

**9. RÉSULTATS ET AVANTAGES (CO-BÉNÉFICES) OBTENUS À CE JOUR**

N/A

**10. CHRONOLOGIE (INCLURE LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR)**

N/A

Planification de la mise en œuvre		Échéancier	État d'avancement
N/A Mesure complétée, directive pour les parcs de véhicules en place		N/A	C
État d'avancement :	Complétée : <b>C</b>	En cours : <b>Ec</b>	Nouvelle : <b>N</b> Abandonnée : <b>A</b> Inactive : <b>-I</b>
Explication :			

Sources de financement externes au PACC
Identifiez les autres sources de financement, leurs montants et la proportion payée dans le cadre du PACC.

Suivi des indicateurs *		
Indicateurs quantitatifs**	Méthodologie	Incertitude et marge d'erreur**
À développer		
Indicateurs qualitatifs	Résultat	Cible
À développer		
<p>* Ces indicateurs doivent permettre d'apprécier les avancées de votre action et ses avantages (voir guide).            * Le détail chiffré doit se retrouver dans la fiche Excel.</p>		
Validation		
Rédigée par : Catherine Gauthier Titre : directrice N° tél. : 418-521-3878 poste 4772 Date : 15 janvier 2019	Approuvée par : Catherine Gauthier Titre : directrice N° tél. : 418-521-3978 poste 4772 Date : 15 janvier 2019	